

Lyon, 3 juillet 2023

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Manifestation des taxis : le Président de la Métropole de Lyon reçoit à nouveau une délégation pour échanger sur les conditions d'exercice de la profession

Ce lundi, une nouvelle manifestation se tenait devant l'Hôtel de Métropole à l'appel de Lutte Syndicale des Taxis (LST), une organisation qui regroupe depuis 2022 des chauffeurs de taxi locataires de leur licence. Le Président de la Métropole a reçu personnellement une délégation de manifestants, comme il l'avait fait lundi dernier lors de la mobilisation d'organisations opposées à de nouvelles licences.

Suite à ces deux rencontres avec les représentants de la profession, Bruno Bernard a donné rendez-vous à tout le monde le 5 juillet, pour une première réunion de travail destinée à objectiver l'évolution de l'offre et de la demande de transport public particulier de personnes à Lyon. Cette rencontre permettra de réunir l'ensemble des acteurs de la profession autour des services de la Métropole. Elle sera la première d'une série consacrée à l'évolution des besoins de transport individuel avec chauffeur et la manière dont les taxis peuvent y répondre. Le travail collectif qui s'engage doit permettre de dépasser les antagonismes de court terme pour développer un métier qui a toute sa place dans la politique des mobilités de la Métropole de Lyon.

Il existe actuellement 1 416 Autorisations de stationnement (ADS) licences sur le territoire de la Métropole de Lyon et de la zone unique de prise en charge comprenant l'aéroport Saint-Exupéry. Parmi ces licences, 660 sont exploitées par des titulaires, 647 par des locataires, 58 par des salariés, 51 sont libres ou non exploitées. Les adhérents de LST qui manifestaient aujourd'hui défendent la nécessité de plusieurs réformes pour améliorer les conditions d'exercice de la profession, dont l'attribution de nouvelles licences, les dernières créations datant de 1995.

Contact Presse :

Métropole de Lyon : rguillet@grandlyon.com 06 98 51 59 94